



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

En raison de la situation actuelle de la pandémie de la COVID-19 qui s'est répandue au Canada et à l'ensemble, des activités économiques du pays sont présentement affectées. Les conditions liées à cette pandémie évoluent rapidement et les gouvernements du Québec et du Canada ont mis en place des mesures d'urgence afin de mitiger la propagation du virus et de protéger la population. Des mesures ont été prises par la santé publique afin de pratiquer la distanciation sociale et le confinement des gens pour une période indéterminée. Conformément aux directives du Ministère des Affaires Municipales nous tenons la séance du conseil à huis clos, par conférence téléphonique.

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 13 avril 2020.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil à huis clos par vidéo conférence conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillers suivants : François Lupien, Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Éric Allard et Maureen Landry. Absente : Karina Poudrier

Formant quorum sous la présidence du maire Stéphane Dionne, sont également présents Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière et Gaby Tessier, inspecteur.

***À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.*

1. OUVERTURE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

2020.051

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

1. Ouverture, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de mars 2020 ;
4. Dépôt de la correspondance ;
5. Adoption des comptes à payer et transferts ;
6. Période de questions ;
7. Demande des citoyens et autres ;
8. Administration ;
 - 8.1 Dépôt et adoption des états financiers
 - 8.2 Infotech – achat banque d'heure ;
 - 8.3 Enviro 5 paiement vidange fosses septiques ;
 - 8.4 Entretien des terrains municipaux ;
 - 8.5 Entériner – taux d'intérêts 2020 ;
 - 8.6 Avis de motion adoption règlement #466-2020, modifiant le règlement 465-2020 –
9. Incendie et sécurité publique ;
 - 9.1 Facture au 31 mars 2020 ;
 - 9.2 Entretien bornes sèches ;
10. Voirie et Urbanismes ;
 - 10.1 Déneigement - compensation carburant et rapport boîtes aux lettres ;
 - 10.2 Balayage de rues ;
11. Loisirs ;
 - 11.1 Bibliothèque ;
12. Hygiène du milieu ;
 - 12.1 Régie inter municipale de gestion des déchets du Bas St-François ;
 - 12.1.1 Dépôt des états financiers ;
 - 12.1.2 Surplus accumulé non affecté ;
13. Varia ;
14. Dépôt et rapport des comités ;
15. Période de questions ;



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

16. Levée de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MARS 2020 :

2020.052

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'adopter le procès-verbal de mars 2020 tel que rédigé.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

4. CORRESPONDANCE:

Le maire fait la lecture de la correspondance.

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS ;

2020.053

Considérant les déboursés en date du 13 avril 2020, déboursés effectués durant le mois :

Comptes payés durant le mois et au 13 avril 2020:

#	Fournisseurs (description).....	montant
	Salaires (mars 2020)	10 964.37\$
	Int. (site internet avril)	57.43\$
	Hydro Québec (Hôtel de ville)	1 099.97\$
	Télus (gps avril 2020)	70.05\$
	Hydro Québec (luminaires)	65.06\$
	Cogeco Câble (internet et téléphone avril)	220.53\$
Total :		12 477.41\$

Comptes à payer au 16 mars 2020:

#	Fournisseurs (description).....	montant
9051	Cie CN (passage à niveau)	1 245.00\$
9052	CEDBC (roulement 2020)	450.00\$
9053	Condor (asphalte froide)	303.25\$
9054	Megaburo (papier et papeterie)	264.41\$
9055	F.Q.M. (cotisation 2020)	1 335.29\$
9056	Therrien Couture Jolicoeur (avocats)	508.19\$
9057	Ministre du Revenu du Qc (remises mars 2020)	2 659.05\$
9058	MRC Drummond (quote-part avril 2020)	6 566.87\$
9059	Mun. Village Bon-Conseil (incendie 01-02 et dépenses biblio)	10 522.03\$
9060	Receveur général du Canada (remise mars 2020)	968.71\$
9061	Regie des déchets (quote-part avril 2020)	9 200.83\$
9062	Supérieur Propane (propane garage)	809.33\$
9063	Enviro 5 (vidange fosse septique d'urgence)	171.97\$
9064	Xerox (photocopies)	99.11\$
9065	FADOQ (don 2020)	500.00\$
9066	David Beauchemin (sel et abrasif Chemin Pont Mitchell)	178.21\$
9067	annulé	
9068	Monsieur Bébittes (traitement 2020 araignées et coccinelles)	320.78\$
9069	L'Union Vie (assurance collective mars et avril 2020)	1 691.48\$
Total :		37 794.51\$

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'accepter les déboursés pour un total de 50 271.92\$

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gaby Tessier en référence au règlement de délégation de pouvoir.



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ;

Étant une séance du conseil à huis clos la période de questions fut interne.

7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES ;

8. ADMINISTRATION ;

8.1 DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS ;

2020.054

Considérant que les états financiers sont déposés séance tenante ;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Eric Allard et résolu que le conseil accepte les états financiers et autorise sa transmission au ministère.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.2 INFOTECH – ACHAT BANQUE D'HEURES ;

2020.055

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par François Lupien et résolu d'autoriser un montant de 1 120\$ plus taxes pour l'achat d'une banque d'heures de 14 heures.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.3 ENVIRO 5 PAIEMENT VIDANGE FOSSES SEPTIQUES;

2020.056

Considérant le calendrier des vidanges de fosses septiques est prévu pour la fin avril sur notre territoire ;

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser le paiement de 50% des factures des vidanges à Enviro 5 et la différence au conseil de juin 2020 afin de nous laisser le temps de faire les vérifications des rapports.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.4 ENTRETIEN DES TERRAINS MUNICIPAUX;

2020.057

Considérant que le contrat d'entretien des terrains municipaux est échu ;

Considérant que les travaux d'entretien comprennent l'achat de fleurs et d'arbustes, la plantation, l'entretien des plates-bandes au bureau municipal et à la halte-vélo;

Considérant que les travaux comprennent également l'entretien de la pelouse au bureau municipal, à la halte-vélo et aux glissières de sécurité;

En conséquence il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu de mandater l'inspecteur municipal à préparer un devis de trois ans pour ces travaux et de demander des soumissions sur invitation. Que conformément à la politique contractuelle de la municipalité, l'inspecteur municipal soit désigné comme responsable de l'appel d'offres.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.5 TAUX D'INTÉRÊT À 0% JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2020;



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

2020.058

Considérant que le ministre de la Santé et des Services sociaux a décrété l'état d'urgence sanitaire et demander aux citoyens de la Province de demeurer confiner afin de limiter la propagation du virus COVID-19

Considérant que le conseil désire donner un répit pour les délais de paiement aux citoyens en faisant la demande ;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry , appuyé par Éric Allard et résolu d'ajuster le taux d'intérêts vu la situation à 0% jusqu'au 31 décembre 2020 sur les comptes de taxes annuels, compte de taxes complémentaires, mutation et factures 2020. D'offrir aux citoyens de prendre arrangement pour faire jusqu'à 5 paiements sans intérêts.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.6 AVIS DE MOTION ADOPTION RÈGLEMENT #466-2020, MODIFIANT LE RÈGLEMENT 465-2020 RÈGLEMENT TAXATION 2020

2020.059

Avis de motion est donné par Maureen Landry qu'à une prochaine séance le règlement # 466-2020 – modifiant le règlement 465-2020 règlement de taxation 2020, afin d'abolir l'article 4 taux d'intérêts sur les arrrages de taxes et autres créances. Qu'un projet de règlement est joint au présent avis de motion.

Le maire présente le projet de règlement et explique le contenu.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

PROJET RÈGLEMENT 466-2020 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT #465-2020 RÈGLEMENT DE TAXATION 2020.

Article 1 – Généralité

Article 2 - Abolition de l'article 4;

L'article 4 – Taux d'intérêts sur les arrrages de taxes et autres créances.
L'article est abrogé et remplacé par le suivant ;

Article 4
Le taux d'intérêts est fixé par résolution

Article 3 – Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE ;

9.1 FACTURE AU 31 MARS 2020;

2020.060

Considérant la facture au 31 mars 2020 montant de 4 337.28\$;

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'accepter la facture telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.2 ENTRETIEN BORNES SÈCHES;

2020.061

Considérant qu'il y a lieu de renouveler les ententes des tontes de gazon pour les bornes sèches de l'été 2020, 2021 et 2022;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Eric Allard et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à donner les contrats au montant de :

270\$ pour la tonte du gazon de la saison 2020,
280\$ pour la tonte du gazon de la saison 2021 et
290\$ pour la tonte du gazon de la saison 2022;

D'offrir, en priorité, les contrats aux fournisseurs de services de l'année précédente et en cas de refus, de trouver un remplaçant.



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10. VOIRIE ET URBANISME ;

10.1 DÉNEIGEMENT –COMPENSATION CARBURANT ET RAPPORT BOÎTES AUX LETTRES;

2020.062

Considérant la clause de compensation pour la fluctuation du prix du carburant au contrat de déneigement 2019-2020 ;

Considérant que la variation du prix du carburant est de 2,31%, soit moins de 5% ;

Considérant le rapport de l'inspecteur où nous devons rembourser 1 boîte aux lettres pour un montant total de 50.00\$;

En conséquence, il est proposé par Francois Lupien, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser le dernier paiement en déduisant le remboursement des boîtes aux lettres au coût de 50.00\$.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10.2 BALAYAGE DE RUES;

2020.063

Considérant qu'il y a lieu, comme à chaque année, de procéder au balayage de la piste cyclable de la route 122, du rang de la Rivière et du viaduc du rang 10 de Wendover,

Considérant la soumission des entreprises Clément Forcier au montant de 1295\$ plus taxes ;

En conséquence il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'accorder le contrat aux entreprises Clément Forcier et d'autoriser une dépense de 1 295 \$, plus taxes pour réaliser ces travaux.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11 LOISIRS ;

11.1 BIBLIOTHÈQUE ;

12. HYGIÈNE DU MILIEU ;

12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS SAINT-FRANÇOIS;

Rapport de comité

12.1.1 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS;

Dépôt des états financiers de la Régie inter municipale de gestion des déchets du Bas St-François pour l'année 2019;

12.1.2 SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ;

2020.064

Considérant que les municipalités de Wickham et Lefebvre demandent à la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas St-François de mandater son vérificateur pour établir le montant nécessaire à son roulement annuel et de distribuer aux municipalités membres les surplus accumulés non affectés ;

Considérant que chaque municipalité membre à un représentant au conseil de la Régie, afin de faire valoir l'opinion de la municipalité qu'il représente ;

Considérant que la Régie a toujours bien gérer les deniers des municipalités membres, en offrant un excellent service, des ristournes lorsque possible, un programme de remplacement des bacs et plus ;



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu de laisser la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas St-François gérer ses surplus selon ses besoins, gérer la distribution aux municipalités lorsque requis comme ils le font déjà.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

13. VARIA;

14. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS ;

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS ;

Étant une séance du conseil à huis clos la période de questions fut interne.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ;

Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée à 21h03

2020.065

Stéphane Dionne
Maire

Valérie Aubin, dma
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, dma
Directrice générale / secrétaire-trésorière